

Inscription au concours des Maisons et de l'Habitat Fleuris – édition 2025



La Ville de Troyes lance l'édition 2025 du **Concours des Maisons et de l'Habitat Fleuris**, qui encourage chaque année les habitants à participer à l'embellissement du cadre de vie en fleurissant leurs espaces extérieurs visibles depuis la voie publique.

Ce concours gratuit est ouvert à l'ensemble des Troyennes et Troyens, quels que soient leur type d'habitat ou leur environnement.

Il s'organise en plusieurs catégories permettant à chacun de trouver sa place :

1. Habitats avec jardin visible depuis la rue
2. Habitats avec décor floral en bordure de la voie publique
3. Habitats avec balcon ou terrasse fleuris visibles depuis la rue
4. Habitats avec murs ou fenêtres fleuris
5. Parcelles et jardins potagers et fleuris
6. Établissements tels que les écoles, maisons de retraite, campings, hôtels, restaurants, cafés, fermes fleuries et commerces, avec ou sans jardin

Comment participer ?

Inscrivez-vous **jusqu'au vendredi 30 mai 2025** sur les bulletins papier disponibles dans les Maisons de quartier, en ligne sur : <https://www.ville-troyes.fr/inscriptions-au-concours-des-maisons->

et-de-l'habitat-fleuris/ ou en scannant ce QR code.



Déroulement du concours :

- 30 mai : clôture des inscriptions
- Juin : distribution de plantes à tous les participants
- Juillet : visite des réalisations des candidats
- Automne : cérémonie de remise des prix

Les lauréats du concours seront récompensés par une dotation financière de 60 € et un bouquet d'environ 30 € (catégories 1 à 5), ou par un lot équivalent – plantes, arbustes, bulbes ou accessoires liés au concours (catégorie 6). Une plante sera également remise aux participants présents lors de la cérémonie de remise des prix.

Le jury est composé d'élus de la Ville de Troyes, de représentants d'organismes partenaires et de professionnels du secteur.

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr